

ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL

DU BASSIN DE LA MEUSE



COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°17-30

L'an deux mille dix-sept, à 10h Le 16 novembre, à Chauvoncourt (55)

Date de convocation	11 octobre 2017			
Nombre de délégués :				
Titulaires	36 Titulaires			
Suppléants	36 Suppléants			
Présents	20 Présents			
Votes par procuration	0 Vote par procuration			

Étaient présents :

Mme Morgane PITEL M. Michel NORMAND M. Daniel COURTAUX M. Jean PANCHER M. JF DAMIEN M. Robert PASCOLO M. JC JACQUEMART M. Philippe CLAUDE M. Yvon HUMBLOT Mme Maryse DESPAS Mme Mireille GAZIN Mme Thérèse BERGER M. Pascal GILLAUX M. Jean-Pierre RENVOY Mme Dominique HUMBERT M. Daniel ROUVENACH M. Claude LALLEMENT M. Claude WALLENDORFF M. Eddy LAURENT M. François BUSSIERE

Objet de la délibération :

Avenant pour la mission 2 d'Espelia (coûts supplémentaires)

Résultat du vote

Pour: 20 Contre: 0 Abstention: 0

COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°17-30

Objet de la délibération :

Avenant pour la mission 2 d'Espelia (coûts supplémentaires)

Suite au Comité Syndical du 1^{er} juillet 2017, il a été demandé à Espelia de travailler sur une deuxième prospective financière, durant l'été. Puis, avec l'apport de nouvelles réflexions et de nouvelles données, une troisième prospective financière a dû être élaborée en septembre. Ces demandes ont entrainé des travaux non prévus initialement au contrat. Ils nécessitent donc la conclusion d'un avenant financier avec le bureau d'étude prestataire.

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Présidente, le comité syndical décide :

- d'autoriser la Présidente à signer l'avenant n°4 au marché « étude de gouvernance », dont le montant est de 33 775 € HT soit un nouveau montant de la tranche ferme (pour la mission 2) de 122 125 € H.T.
- d'autoriser la présidente à signer tout document relatif à cette opération,
- d'autoriser la Présidente à solliciter les financements inhérents à cette question.

La Présidente

Morgane PITEL

Ce document a été signé électroniquement sous sa forme originale le 26/11/2017 à 20:48:45 Référence : e60c52a44c0f2ac781db744cc5b4880928ca5b8b

AFFAIRE SUIVIE PAR :

Faustine BRIOT

Consultante Eau et Milieux Aquatiques

Mail: faustine.briot@espelia.fr

DATE

3 novembre 2017

CONTEXTE

L'EPAMA a souhaité que soit approfondi les hypothèses financières, dans le cadre du choix des scénarios. Cet avenant comprend ainsi plusieurs missions centrées sur le volet financier.

Mission 1 : réalisation de trois modélisations financières supplémentaires :

- La première intégrant plusieurs hypothèses liées :
 - o aux missions socles de l'EPAMA,
 - o aux compétences transférées et déléguées,
 - o au degré de solidarité financière des compétences,
 - o à la prise en compte distincte des choix de chaque EPCI-FP,
 - à la prise en compte distinctes de projets selon les hypothèses de transfert ou délégation de compétence,
 - o à des clés de répartition comprenant 4 critères.
- La deuxième intégrant de nouvelles hypothèses liées :
 - o à la temporalité des actions / opérations,
 - o au caractère récurrent ou ponctuel des actions / opérations,
 - o à l'emprunt (maturité des prêts et taux),
 - o aux EPCI-FP adhérents ou non au SIAC.

• La troisième intégrant de nouvelles modalités :

- Permettant à chaque EPCI-FP d'établir un choix de transfert ou de délégation par référence juridique;
- Identifiant les coûts qui restent à charge de chaque EPCI après adhésion (ou non) à l'EPAMA par compétences, et en distinguant le transfert et la délégation;
- o Identifiant les coûts à l'habitant pour l'adhésion ou non, par compétence, et en distinguant le transfert et la délégation.

Ces trois modélisations financières présentent trois logiques de calcul différentes, il a donc fallu repenser le schéma d'ensemble pour chacune d'elle. Les temps indiqués correspondent également aux échanges multiples avec l'EPAMA sur le choix des hypothèses et des scénarios retenus.

Les jours vendus indiqué dans le devis correspondent à ceux du chef de mission et d'un financier.

Mission2: rédaction de notes financières à destination des EPCI-FP

- Phase 1ère modélisation financière :
 - Rédaction d'une note à destination de la CA Ardenne Métropole (et ajustements avec l'EPAMA)
- Phase 2ère modélisation financière :
 - o Ajustements de la note financière initiale (aller/retours avec l'EPAMA)
 - o Rédaction de 30 notes financières à destination des EPCI-FP
- Phase 3ère modélisation financière :
 - o Rédaction de 9 notes financières à destination des EPCI-FP

Responsable	Faustine BRIOT, consultante Eau et Milieux Aquatiques	Autres intervenants	Guillaume MATTERSDORF, directeur pôle Eau et Milieux Aquatiques
Livrables	 1ère modélisation financière 2ème modélisation financière 3ème modélisation financière 1 note à destination d'Ardenne Métropole diffusée en juillet 2017 30 notes à destination de tous les EPCI-FP du bassin issues de la 2ème modélisation financière 9 notes à destination des EPCI-FP adhérents à l'EPAMA (+ CC Meuse et Rognon) issues de la 3ème modélisation financière 	Délais de réalisation de la mission	Juillet à décembre 2017

DEVIS

Le devis forfaitaire est basé sur les coûts unitaires suivants (sur la base de l'offre initiale) :

- Jour de travail du chef de mission : 950 € HT,
- Jour de travail du financier : 800 € HT.

Le montant total de l'avenant s'élève à 33 775,00 euros HT, soit 40 530 euros TTC.

		Formation du prix					prix € HT
		Espelia			Total		
Mission d'assistance		chef de mission j/h 950	financier j/h 800	déplace ment A/R 150	j/h	A/R	Total
RANCHE FERME		22,5	15,5	0	38	0	33 775,00
nase 1 - Modélisation financière (juillet 2017)		10	5,5	0	15,5	0	13 900,00
Tâche 1 - Cadrage des besoins avec l'EPAMA (p téléphoniques réguliers)	oints	2			2	0	1 900,00
Tâche 2 - Ajustement du tableau de base (A/R c pour ajuster les données de base)	vec l'EPAMA	2	1		3	0	2 700,00
Tâche 3 - Modélisation financière		3	3,5		6,5	0	5 650,0
Tâche 4 - Ajustement de l'outil de modélisation t avec l'EPAMA	inancière	1,5	1		2,5	0	2 225,0
Tâche 5 - Rédaction d'un mode d'emploi de l'out modélisation	il de	0,5			0,5	0	475,0
Tâche 6 - Rédaction d'une note financière pour . Métropole et ajustements avec l'EPAMA	Ardenne	1			1	0	950,0
nase 2 - Modélisation financière temporelle (aoû 017)	t septembre	9,5	8	0	17,5	0	15 425,0
Tâche 1 - Cadrage des besoins avec l'EPAMA (p téléphoniques réguliers)	oints	2	0,5		2,5	0	2 300,0
Tâche 2 - Adaptation du tableau de base pour r modélisation	nouvelle	1	2,5		3,5	0	2 950,0
Tâche 3 - Modélisation financière		3	5		8	0	6 850,0
Tâche 4 - Ajustements de la note financière initi l'EPAMA)	ale (A/R avec	2			2	0	1 900,0
Tâche 5 - Rédaction de 30 notes financières à d EPCI-FP	estination des	1,5			1,5	0	1 425,0
nase 3 - Modélisation financière choix par EPCI-F D17)	P (octobre	3	2	0	5	0	4 450,0
Tâche 1 - Cadrage des besoins avec l'EPAMA Tâche 2 - Nouvelle modélisation financière		0 1	2		0 3	0 0	- 2 550,0
Tâche 3 - Ajustements de la note financière et re	édaction de 9	2			2	0	1 900.0

A Paris, le 03 novembre 2017

Bon pour accord de la collectivité

espelia 80 rue Taitbout - 75009 PARIS Tél. 01 44 51 09 50 - Fax 01 44 51 09 59 Siret 514 266 677 000 18 - APE 70222 espelia@espelia.fr - www.espelia.fr

Loïc MAHEVAS, le Président